



Soixante-quatorzième session  
Salvador de Bahia (Brésil), 2 et 3 décembre 2004  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

**Note du Secrétaire général**

Les Membres du Conseil trouveront ci-après et pour considération le rapport du Secrétaire général qui traite de la situation de l'industrie touristique mondiale et de la vie de l'Organisation.

## **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Le présent rapport est présenté en application de l'article 23 des Statuts et des articles 4, 11 et 12 du Règlement intérieur du Conseil exécutif.

Le Secrétaire général souhaite en tout premier lieu remercier vivement le Brésil pour son accueil dans ce joyau historique et culturel de l'humanité qu'est Salvador de Bahia. Il est symbolique que notre Conseil exécutif se réunisse dans le cadre de ce grand Forum mondial sur le tourisme pour la paix et le développement durable, dont l'initiative revient à S.E. le Président Lula da Silva.

Le présent rapport, comme c'est la coutume, traite principalement de deux sujets : la situation de l'industrie touristique mondiale et la vie de l'Organisation.

### **I. La situation de l'industrie touristique mondiale**

Dans la communication que je vous ai présentée lors de la précédente session tenue à Hyderabad, en Inde, je soulignais : « *Le redressement attendu de l'économie européenne en 2004, suivant avec un décalage de quelques mois la reprise américaine et celle du Japon, et le fait qu'une forte demande de voyage insatisfaite existe, qui est appelée à s'exprimer dès que les circonstances le rendront possible, sont les deux fondements qui nous permettent d'envisager avec confiance l'année qui commence* ». Et j'ajoutais : « *Si nous savons éviter d'autres accidents, si des peurs, parfois irrationnelles, ne viennent pas tout balayer, si les mesures de sécurité nécessaires que les gouvernements ont le devoir de prendre –spécialement dans les transports- demeurent raisonnables et équilibrées afin de ne pas annihiler toute envie de voyager, alors, oui, nous pouvons avoir confiance dans les capacités de rebond et de progrès de notre industrie* ».

Les six mois qui viennent de s'écouler depuis notre précédente session ont très largement confirmé ces perspectives. L'industrie touristique mondiale est à nouveau sur une pente de forte croissance, et il nous sera sans doute possible d'annoncer dans moins de deux mois, à l'occasion de la FITUR de Madrid, que le nombre d'arrivées internationales a augmenté d'au moins 5 % au cours de l'année 2004. Peut-être même cet objectif aura-t-il été dépassé.

\* \* \*

L'année 2004 aura été celle des forts contrastes. Si la croissance économique, telle qu'elle est estimée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, est générale (5 % de progression du produit intérieur brut mondial sont prévus en 2004 et 4,3 % en 2005), elle n'en est pas moins très inégalement répartie.

L'Union européenne, et en particulier la zone euro, n'a pas encore surmonté les difficultés qui ont été les leurs en 2002 et 2003, et la reprise de la principale économie de la région, celle de l'Allemagne, demeure incertaine. Une croissance de 2,2 % est ainsi annoncée pour la zone euro tant pour 2004 que pour 2005. Les flux intrarégionaux étant la marque dominante du tourisme européen, il n'est dès lors pas étonnant que les grandes destinations traditionnelles de l'Europe continuent de souffrir de l'atonie du marché émetteur allemand, et également, dans une certaine mesure, de la tenue incertaine du marché britannique.

Pour la troisième année consécutive, les résultats de la saison d'été ont été médiocres en Italie et en France. Pour la première fois, l'Espagne enregistre également une certaine désaffection des touristes venus de l'Europe du Nord qui l'a conduite à s'interroger sur la pertinence du modèle traditionnel de « *sol y playa* ». Ces trois grands pays de l'Ouest de la Méditerranée ont certes bénéficié pour leurs destinations culturelles, d'une reprise des marchés américains et japonais ; en revanche, ils ont souffert d'une concurrence accrue des destinations émergentes de l'Europe orientale.

Nouvelle manifestation de la mondialisation du phénomène touristique, un certain mouvement de « vases communicants » s'est opéré au cours de l'été 2004 : en ont profité des destinations telles que la Croatie, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, l'Égypte, la Tunisie et le Maroc. Les Jeux olympiques d'été d'Athènes paraissent avoir davantage défavorisé la Grèce que l'avoir servi.

Continuant sur la lancée des deux années précédentes, le Moyen-Orient, pour lequel la croissance économique, dopée par les ressources accrues que la région tire de son pétrole, devrait être de l'ordre de 5,1 % en 2004 et de 4,8 % en 2005, continue de connaître un véritable « boom » touristique que les tristes événements politiques et militaires de la région rendaient difficile à prévoir. Comme en 2002 et 2003, l'explication principale réside dans le fait que la clientèle des pays du Golfe tend à rester de préférence dans sa propre région, ce mouvement bénéficiant à des destinations comme la montagne syro-libanaise, Dubaï, Charm el-Cheikh et la côte égyptienne de la mer Rouge, au moins jusqu'aux tragiques attentats du début octobre, ou encore à la Malaisie, pays où les visiteurs en provenance du monde arabo-musulman trouvent également un environnement familier. L'OMT, à laquelle la totalité des pays de la région appartiennent désormais, a accompagné ce mouvement et aide vigoureusement les États de la région dans leurs efforts remarquables de planification et de développement.

Les grands pays de l'Asie du Sud font également très bonne figure, et une forte croissance des arrivées a été enregistrée dans des destinations telles que l'Inde, l'Iran, le Bangladesh ou le Sri Lanka. La raison principale tient à la croissance économique du sous-continent indien, aux politiques de libéralisation, notamment du transport aérien, engagées en Inde et à l'amélioration des relations politiques entre ce dernier pays et le Pakistan.

Spectaculaire apparaît la progression des flux à destination des grands pays et territoires de l'Asie de l'Est-Pacifique : Chine, Hong Kong, Japon, Cambodge, Malaisie, Singapour, Viet Nam, Australie.... Beaucoup d'entre eux enregistrent une croissance à trois chiffres des arrivées au premier semestre de 2004, par rapport à la période correspondante de 2003, laquelle avait été marquée par les effets désastreux de l'épidémie de SRAS. Partout, les résultats de 2004 devraient être nettement supérieurs à ceux de 2002, année précédant cette épidémie.

Dans ce contexte, la Chine, qui devrait connaître une croissance de son produit intérieur de 9 % en 2004 et de 7,5 % en 2005, joue désormais le rôle d'une « locomotive régionale », et exerce un effet d'entraînement sur l'ensemble de la zone. Confirmant les prévisions de l'OMT, 20 millions de Chinois ont voyagé hors de leurs frontières en 2003, dépassant pour la première fois le nombre de touristes en provenance du Japon malgré la reprise économique sensible que connaît ce dernier pays. Cette tendance lourde devrait se confirmer en 2004 et bénéficier également à des destinations à longue distance, notamment de l'Union européenne, les pays de l'espace Schengen étant désormais également considérés comme des « destinations approuvées » par les autorités chinoises, qui facilitent donc leur visite.

La seule inquiétude pour l'Asie de l'Est et le Pacifique qui, depuis 2002, est devenue la deuxième zone touristique du monde derrière l'Europe en dépassant les Amériques, demeure l'existence de risques sanitaires et, notamment, de menaces de grippe aviaire pouvant prendre la forme d'une transmission virale d'homme à homme.

La croissance économique s'avère également forte en Amérique du Nord. Une progression du produit intérieur est prévue à hauteur de 4,3 % en 2004 et 3,5 % en 2005 pour les États-Unis d'Amérique.

Le choc dû au 11 septembre sur le comportement des touristes américains ne s'est pas encore complètement dissipé. Ceux-ci ont repris en 2004 leurs voyages vers l'extérieur des États-Unis, sans pour autant que ceux-ci retrouvent le niveau qui était le leur avant cette terrible attaque. Le Canada, le Mexique, la Caraïbe, certaines destinations d'Asie et d'Europe auront vu revenir en 2004 un nombre significatif de touristes nord-américains. Les États-Unis ont également repris leur croissance en tant que destination pour les voyageurs venus des autres continents, même s'il est vrai que les mesures de contrôle et de sécurité mises en place constituent des obstacles qui, dans bien des cas, découragent les visiteurs, notamment d'affaires, de se rendre aux États-Unis ou à transiter par ce pays.

Alors que la reprise du marché émetteur américain et le taux de change favorable de l'euro face au dollar bénéficiaient jusque là la région, il apparaît que la zone caraïbe devrait souffrir pendant sa haute saison d'hiver 2004-2005 des effets des cyclones dévastateurs qui ont marqué l'année en cours. La fragilité des compagnies aériennes nord-américaines, dont certaines demeurent placées sous la protection de la loi sur les faillites, continue également de représenter un facteur négatif pour cette région.

Tirée par la croissance de ses exportations de matières premières, l'économie de l'Amérique latine connaît une expansion très remarquable en 2004, confirmant l'amélioration de l'année précédente, et faisant suite aux soubresauts économiques ayant affecté en 2002 des pays comme l'Argentine, le Brésil et le Venezuela. L'activité touristique en Amérique centrale se porte particulièrement bien et, outre la croissance générale de l'économie, a bénéficié de variations de change favorables et d'efforts remarquables accomplis par des pays comme le Brésil. Les arrivées en Amérique latine résultant de manière très dominante, des flux intrarégionaux, l'année 2004 devrait se révéler un cru exceptionnel pour les destinations de la zone.

Enfin, la bonne tenue de l'économie de la Russie pour laquelle est prévue une croissance économique de 7,3 % en 2004 et de 6,6 % en 2005, devrait bénéficier à l'ensemble des destinations de la Communauté des États indépendants, spécialement pour ce qui concerne les voyages d'affaires.

En définitive, dans un environnement largement favorable, la seule menace, mais elle est importante, qui pourrait obérer en fin d'année 2004 et au début de 2005, le développement du tourisme international, résulte du prix exceptionnellement élevé du pétrole qui, au mois d'octobre, avait dépassé 50 dollars par baril. L'effet d'un cours si élevé du brut est double : direct dès lors qu'il renchérit le coût du transport, notamment aérien, et indirect dans la mesure où il ralentit la croissance générale de l'économie mondiale et, par voie de conséquence, les dépenses de consommation en matière de voyages, tant d'affaires que d'agrément.

S'agissant enfin d'un autre obstacle aux voyages, de nature non touristique et dont l'importance va croissant, celui des « *travel advisories* », le Conseil aura à délibérer, au cours de la présente session, d'un projet de recommandation tendant à en limiter les impacts relatifs, et des suites à lui donner.

## **II. La vie de l'Organisation**

La précédente session du Conseil exécutif avait été l'occasion de faire le point sur le suivi de la transformation de l'OMT en institution spécialisée des Nations Unies. Ce suivi s'effectue normalement. Dans ce cadre, le Secrétaire général a participé pour la deuxième fois à la réunion du Conseil des chefs de Secrétariat, à New York fin octobre, autour du Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan.

Le chef du personnel a assisté à la cinquante-neuvième réunion de la Commission de la fonction publique internationale, et il est à noter à cet égard que le processus de l'enquête sur le coût de la vie à Madrid, qui détermine l'évolution des salaires de la catégorie des services généraux, a été mené à son terme, en liaison avec la Commission de la fonction publique internationale, conduisant à une réévaluation significative de ceux-ci.

Le Groupe de travail du Conseil exécutif, chargé d'émettre des propositions sur la révision des articles 6 et 7 des Statuts, s'est réuni pour la troisième fois, à Paris, le 4 novembre 2004. Il est fait rapport au Conseil sur l'avancement de ses réflexions.

Diverses réunions d'organes ont eu lieu ou étaient prévues : une réunion additionnelle de la Commission des Amériques en octobre au Costa Rica, une réunion du Groupe stratégique à la fin du même mois à Monaco et la deuxième réunion du Comité de l'appui à la qualité et du commerce, en novembre à Madrid.

Le Comité mondial d'éthique du tourisme, dont les travaux prennent maintenant leur rythme de croisière, a tenu sa deuxième réunion début octobre au siège. Il a, en particulier, adopté son règlement intérieur de fonctionnement et des orientations relatives à la procédure de règlement des différends. Il est fait rapport au Conseil exécutif à cette session des travaux du Comité sur la mise en œuvre du Code mondial d'éthique du tourisme. L'Italie a confirmé son souhait d'abriter à Rome le siège de ce prestigieux Comité.

Parmi les différentes réunions importantes dont l'OMT a pris l'initiative, on mentionnera le « *Forum sur la politique touristique* » organisé conjointement avec l'Université George Washington, Président de notre Conseil de l'éducation, en octobre, et une réunion de coordination en novembre, des agences et programmes des Nations Unies s'intéressant au tourisme, dans un souci de meilleure coordination des activités des uns et des autres au sein du Système. Le cinquième Forum international des Parlements et pouvoirs locaux était prévu fin novembre à Kiev (Ukraine).

Outre sa participation aux réunions et grandes rencontres ci-dessus mentionnées, le Secrétaire général s'est rendu au Forum des cultures de Barcelone en juillet ; il s'est déplacé en Australie au mois d'août, a participé à la rencontre des ministres du tourisme et de l'environnement des Amériques à Iquitos (Pérou) en septembre, puis, le même mois, à la Conférence nationale du tourisme italien à Gênes (Italie), et à la réunion de l'Assemblée parlementaire commune ACP-UE (Parlement européen) à Bruxelles (Belgique). Il a assisté aux célébrations de la Journée mondiale du tourisme, successivement en Corée, en Malaisie et en Iran, sur le thème « *Sport et tourisme : deux forces vives au service de la compréhension mutuelle, de la culture et du développement des sociétés* ».

Le déplacement effectué en Australie a accéléré le retour de ce pays à l'OMT, qui est désormais effectif, et celui en Corée a été l'occasion de la signature de l'accord tendant à établir la fondation ST-EP à Séoul.

Le Secrétaire général s'est également rendu en octobre en Roumanie à l'occasion d'un séminaire sur le tourisme rural ; au Costa Rica pour le Sommet latino-américain des ministres du tourisme ; au Chili afin de participer à la Troisième réunion ministérielle du tourisme de la Coopération économique en Asie-Pacifique (APEC) ; en Hongrie pour le Forum de l'Union européenne sur le tourisme et, enfin, à Chypre pour un atelier sur la gestion des destinations.

Il devait se déplacer en novembre aux Pays-Bas, pour concrétiser la contribution du Gouvernement de ce pays au programme ST-EP, puis en Éthiopie pour un atelier régional sur la mise en œuvre du compte satellite du tourisme pour les pays d'Afrique de l'Est, et enfin en Turquie pour le Congrès de notre Membre affilié, l'Association internationale de l'hôtellerie et de la restauration.

S'agissant de la situation financière de l'Organisation telle qu'elle se présentait au troisième trimestre de 2004, on relèvera son caractère globalement satisfaisant, tenant à la précision des prévisions de dépenses et au fait qu'un excédent pourra être dégagé en fin d'année en dépit d'un certain glissement des dépenses.

Au 30 septembre 2004, les contributions perçues des Membres s'élevaient à 7 457 588 €, ce qui représente 77,5 % du total des contributions dues pour 2004, qui est de 9 619 489 €, et 95,3 % des contributions estimées dans le plan de dépenses, à savoir 7 828 000 €. La comparaison est favorable avec 2003, année où à cette date, il avait été perçu 76,2 % du total des contributions dues (93,7 % du montant escompté dans le plan de dépenses).

Toujours au 30 septembre, les arriérés de contributions reçus se montaient à 688 582 €, soit 98,4 % du total estimé pour 2004 qui était fixé à 700 000 €. Si ce montant est inférieur à celui reçu en 2003 à la même date (1 041 545 €), il dépasse de 25 % celui reçu en 2002, qui était de 550 727 €.

Les prévisions pour la fin de l'année font penser que, si la tendance actuelle persiste, les dépenses budgétaires réelles pourraient en 2004 dépasser de 8 % le plan de dépenses, ce qui aboutirait à un surcoût de 798 000 €. En d'autres termes, les dépenses budgétaires estimées de 9 607 000 € excéderaient les dépenses prévues dans le plan qui étaient de 8 912 000 €. Cela s'explique principalement par le coût du programme intensif d'activités que l'OMT a réalisé en 2004 et par l'augmentation des traitements des services généraux à compter du 1<sup>er</sup> avril 2004, à la suite des résultats de l'enquête menée à Madrid par la Commission de la fonction publique internationale, augmentation que la CFPI a approuvée à New York en juillet dernier.

Cela dit, l'affectation des recettes venant des arriérés de contributions (700 000 €) réduirait le déficit à 98 000 € et ce dernier montant pourrait être contrebalancé à l'aide des ressources extrabudgétaires qui totalisent 300 000 €, ce qui conduirait à un excédent en fin d'année.

Pour finir, conformément à la décision CE/DEC/20(LXXIII) que le Conseil exécutif a adoptée à Hyderabad, en Inde, le 9 juillet dernier, le Secrétaire général a affecté 500 000 dollars des États-Unis de l'excédent de l'exécution des activités passées de coopération technique à de nouveaux projets revêtant un grand intérêt sous les angles de la durabilité et de la réduction de la pauvreté dans le cadre de la création de la Fondation ST-EP.

\* \* \*

La préparation des échéances futures de l'Organisation s'est poursuivie de manière intensive, et la démarche en cinq points qui vous avait été soumise au cours de votre précédente session et dont vous aviez bien voulu accepter le principe, a été effectivement engagée.

Une révision de notre « Vision 2020 » est entreprise, qui tiendra compte des enseignements de ces dernières années quant à l'évolution du tourisme mondial, et de leur impact statistique. Sur cette base, un « panorama prévisionnel 2010 » sera établi, et un nouveau « Livre blanc », analogue à celui de 1997, est en voie de préparation à partir des conclusions de la réunion susmentionnée du Groupe stratégique à Monaco. L'ensemble des résultats de ces travaux vous sera soumis avant la tenue de la seizième session de l'Assemblée générale de Dakar.

Parallèlement est entreprise la préparation du futur programme général de travail pour les années 2006 et 2007. Les recommandations du Comité du programme, qui a tenu sa vingt-septième réunion mi-novembre au siège, vous sont soumises, et l'un des points majeurs de la présente session sera le débat d'orientation que vous tiendrez sur ce projet de programmation.

Comme vous en aviez accepté le principe, le programme de travail 2006-2007 constituera la première moitié d'un exercice de programmation à moyen terme couvrant les années 2006 à 2009, qu'il a été décidé d'appeler « Agenda 2010 de l'OMT ». Comme suite au vœu du Comité du programme et du Conseil, les indicateurs de performance seront proposés, qui permettront la mise en place pour la première fois d'une procédure d'évaluation des activités du programme.